



FRV Média Inc.

**États financiers consolidés
aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007**

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
Résultats et résultat étendu consolidés	4
Déficit consolidé	5
Surplus d'apport consolidé	5
Flux de trésorerie consolidés	6
Bilans consolidés	7
Notes complémentaires	8 - 25

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de FRV Média Inc. ainsi que les autres informations financières contenues dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Ces états financiers consolidés ainsi que les autres informations financières ont été préparés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Cette responsabilité comprend le choix de principes et de méthodes comptables appropriés dans les circonstances ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations comptables raisonnables.

La direction maintient des systèmes de contrôle conçus, entre autres, pour fournir une certitude raisonnable que les biens de la société sont convenablement protégés et que les registres comptables constituent une base adéquate à l'établissement d'une information financière fiable et pertinente.

Le comité de vérification est constitué uniquement d'administrateurs externes. Ce comité se réunit avec les vérificateurs externes et la direction pour discuter des questions de vérification, de contrôle interne et d'information financière. Le comité révisé également les états financiers consolidés trimestriels et annuels.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport indiquant l'étendue de leur travail et leur opinion sur les états financiers consolidés est présenté ci-après.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la société.



Richard Laferrière
Président et chef de la direction



Alain Dufour
Vice-président et chef de la direction financière

Montréal, Québec
28 février 2008

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
FRV Média Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de FRV Média Inc. aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés

Montréal, Québec
28 février 2008

FRV Média Inc.

Résultats et résultat étendu consolidés

des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

	31 octobre 2007 (7 mois) \$	31 mars 2007 (12 mois) \$
Produits	2 705 067	10 640 024
Coûts de production	1 479 265	6 502 571
Coûts directs de distribution	597 637	1 594 440
	2 076 902	8 097 011
Bénéfice brut	628 165	2 543 013
Frais d'exploitation	2 087 342	4 045 516
Frais financiers	199 945	304 123
Perte sur change étranger	38 104	1 407
Amortissement des immobilisations	49 654	134 808
Revenus nets de placements	(21 675)	(17 832)
	2 353 370	4 468 022
Perte avant postes inhabituels	(1 725 205)	(1 925 009)
Postes inhabituels (note 5)		(1 059 719)
Perte nette et résultat étendu	(1 725 205)	(2 984 728)
Perte nette de base et diluée par action de catégorie « A » (note 9)	(0,05)	(0,08)
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de catégorie « A » en circulation (note 9)	37 259 923	36 729 101

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 présente des informations additionnelles sur les résultats.

FRV Média Inc.**Déficit consolidé****Surplus d'apport consolidé**

des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

	31 octobre 2007 (7 mois)	31 mars 2007 (12 mois)
<i>DÉFICIT</i>	\$	\$
Solde au début	9 282 799	6 196 000
Perte nette	1 725 205	2 984 728
Frais d'émission d'actions		102 071
Solde à la fin	<u>11 008 004</u>	<u>9 282 799</u>
	31 octobre 2007 (7 mois)	31 mars 2007 (12 mois)
<i>SURPLUS D'APPORT</i>	\$	\$
Solde au début	970 712	255 014
Rémunération à base d'actions	29 389	54 298
Bons de souscription annulés	17 697	661 400
Solde à la fin	<u>1 017 798</u>	<u>970 712</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FRV Média Inc.

Flux de trésorerie consolidés

des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

	31 octobre 2007 (7 mois) \$	31 mars 2007 (12 mois) \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(1 725 205)	(2 984 728)
Éléments hors caisse		
Amortissement des productions télévisuelles et cinématographiques	1 796 587	6 001 002
Amortissement des droits et coûts de distribution	24 301	66 812
Radiation de droits de distribution	34 800	
Radiation des projets en développement	7 878	524 775
Frais reportés	20 970	
Rémunération à base d'actions	29 389	54 298
Intérêts capitalisés aux débetures convertibles	120 676	83 550
Intérêts implicites sur débetures convertibles	17 819	16 065
Amortissement de l'escompte et des coûts de transaction relatifs aux débetures	74 438	
Amortissement des frais reportés		11 320
Amortissement des immobilisations	49 654	134 808
Perte de valeur d'un écart d'acquisition		401 409
Perte sur la cession d'immobilisations		56 398
Variations d'éléments d'actif et de passif (note 10)	(4 011 725)	(6 890 635)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 560 418)	(2 524 926)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements temporaires		(122 517)
Cession de placements temporaires	122 517	71 402
Encaisse réservée		6 407
Placements réservés	(555 000)	600 604
Frais reportés		(20 969)
Immobilisations	(3 895)	(84 891)
Cession d'immobilisations		48 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(436 378)	498 036
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Frais reportés		(35 206)
Dettes à court terme	1 822 321	1 063 798
Débeture non garantie à court terme	851 945	
Débetures convertibles	742 911	1 400 000
Dettes à long terme	500 000	
Remboursements d'emprunts à long terme	(93 757)	(218 976)
Émission d'actions de catégorie « A » et de bons de souscription		500 000
Frais d'émission d'actions		(41 018)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 823 420	2 668 598
Augmentation nette (diminution nette) de la trésorerie et équivalent de trésorerie	(173 376)	641 708
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début	773 970	132 262
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin	600 594	773 970

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FRV Média Inc.
Bilans consolidés

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

	31 octobre 2007	31 mars 2007
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
ACTIF		
Encaisse	496 852	773 970
Placements temporaires (note 11)	103 742	122 517
Encaisse et placements réservés (note 12)	1 005 000	450 000
Débiteurs (note 13)	3 610 985	4 353 098
Frais payés d'avance	145 725	158 106
Productions télévisuelles et cinématographiques (note 14)	5 821 379	2 364 911
Droits et coûts de distribution (note 15)	1 900 201	1 609 086
Solde de prix de vente (note 16)	137 500	137 500
Frais reportés		44 855
Immobilisations (note 17)	259 057	304 816
Écarts d'acquisition	2 074 071	2 074 071
Impôts futurs (note 8)	499 325	499 325
	<u>16 053 837</u>	<u>12 892 255</u>
PASSIF		
Dettes à court terme (note 18)	5 715 476	3 893 155
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 19)	2 561 364	2 758 499
Produits reportés	3 399 888	2 357 823
Débeture non garantie à court terme (note 20)	917 527	
Débetures convertibles à des actionnaires (note 21)	2 421 790	1 555 413
Autres emprunts à long terme (note 22)	782 804	376 561
	<u>15 798 849</u>	<u>10 941 451</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 23)	10 152 194	10 169 891
Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 21)	93 000	93 000
Surplus d'apport	1 017 798	970 712
Déficit	<u>(11 008 004)</u>	<u>(9 282 799)</u>
	<u>254 988</u>	<u>1 950 804</u>
	<u>16 053 837</u>	<u>12 892 255</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Richard Laferrière



Jean Dolbec

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS ET CHANGEMENT DE FIN D'EXERCICE

La société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est spécialisée dans les productions télévisuelles et cinématographiques et la distribution de longs métrages et documentaires. Au cours de l'exercice, la société a modifié la date de sa fin d'exercice du 31 mars pour le 31 octobre.

2 - INCERTITUDE À L'ÉGARD DE LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés sont fondés sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de l'entité, c'est-à-dire sur l'hypothèse que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Au cours des cinq derniers exercices, la société a encouru des pertes importantes et a utilisé, au cours du dernier exercice, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation d'un montant négatif de 3 560 418 \$. Ainsi, au cours des dernières années, la société a financé ses pertes d'exploitation et ses dépenses en capital au moyen de l'émission de dettes et de capitaux propres. La continuité de l'exploitation de la société dépend à court terme du soutien de ses actionnaires et de certains créanciers afin de conclure de nouveaux arrangements financiers et de trouver de nouvelles sources de financement. La continuité d'exploitation de la société est également tributaire de sa capacité à générer un niveau satisfaisant de rentabilité et des flux de trésorerie suffisants. Ces questions dépendent d'un certain nombre de facteurs échappant au contrôle de la société et il existe une incertitude importante quant à la continuité de son exploitation. Au 31 octobre 2007, le déficit du fonds de roulement s'élevait à 3,0 millions de dollars (excluant l'encaisse et les placements réservés) Les états financiers consolidés ne reflètent aucun des redressements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inapplicable. Si tel était le cas, des redressements significatifs de la valeur comptable de l'actif et du passif et des charges présentées pourraient s'avérer nécessaires pour ces états financiers consolidés.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Nouveau chapitre 1506, "Modifications comptables"

Le 1^{er} avril 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la société a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1506, "Modifications comptables", du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige que la communication des nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus, publiées mais non encore en vigueur ou non encore adoptées par la société. La nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la société.

Instruments financiers

Le 1^{er} avril 2007, la société a adopté les nouvelles recommandations du manuel de L'institut Canadien des Comptables Agréés ("Manuel de l'ICCA") du chapitre 1530 - Résultat étendu, du chapitre 3251 - Capitaux propres, du chapitre 3855 - Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation, du chapitre 3861 - Instruments financiers - Informations à fournir et présentation et du chapitre 3865 - Couvertures. Ces nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA contiennent, entre autres, des normes exhaustives relativement à la constatation, la mesure, la présentation et la divulgation relative aux instruments financiers et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée.

De façon sommaire, ces nouvelles règles:

- Exigent qu'une entité comptabilise ses actifs et passifs financiers à la juste valeur à chaque date de clôture, sauf exception;
- Établissent les règles déterminant à quel moment un actif ou un passif financier doit être comptabilisé au bilan;

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

- Établissent des normes précises relatives à la comptabilisation et la présentation des coûts de transactions relatifs aux actifs et passifs financiers, ainsi qu'à leur passation en charge subséquente;
- Établissent les règles régissant la comptabilité de couverture;
- Introduisent une nouvelle mesure des résultats atteints : le résultat étendu, qui correspond aux variations des capitaux propres ou de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période, découlant d'opérations sans rapport avec les propriétaires.

L'application de ces règles nécessite une classification de l'ensemble des actifs et passifs financiers de la société en catégories pour lesquelles des règles bien définies dictent les normes à mettre en application. La société a effectué le classement suivant:

- L'encaisse, les placements temporaires et l'encaisse et placements réservés ont été classés à titre d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux résultats consolidés;
- Les débiteurs ainsi que le solde de prix de vente à recevoir sont classés comme prêts et créances. Ils sont normalement comptabilisés au coût moins toute provision pour créance douteuse.
- Les dettes à court terme, les emprunts bancaires des productions, les comptes fournisseurs et charges à payer, les débetures convertibles à des actionnaires et les autres emprunts à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement au coût et subséquentement au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'intérêt effectif. Les frais de financement sont maintenant présentés en diminution des débetures. Cette modification a entraîné une diminution des frais de financement reportés et des débetures de 23 886 \$ au 1^{er} avril 2007 et de 104 592 \$ au 31 octobre 2007 .

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la société.

Normes comptables futures

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié une nouvelle norme comptable soit le chapitre 1535, "Information à fournir concernant le capital". Le nouveau chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la société et la façon dont il est géré. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007 et la société la mettra en application à compter du 1^{er} novembre 2007. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'aura pas d'incidence sur les résultats financiers de la société.

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 1400, "Normes générales de présentation des états financiers", afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur une période de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 et la société les mettra en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'auront pas d'incidence sur les résultats financiers de la société.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada requiert que la direction de la société procède à des estimations et jugements qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs inscrits, sur les éventualités présentées à la date du bilan et sur la constatation des produits et des charges de l'exercice. La direction de la société a procédé aux estimations et aux jugements les plus appropriés incluant la projection des produits futurs utilisée pour le calcul de l'amortissement des productions télévisuelles et cinématographiques et la dépréciation de certains actifs, incluant les productions télévisuelles et cinématographiques, les droits et coûts de distribution et les immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Les opérations intersociétés ont été éliminées.

Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats et présentés dans les frais d'exploitation. Les coûts de transaction liés aux passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents. Les achats et les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de la transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisés à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisés à l'état des résultats incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes réalisés ou non réalisés, et sont présentés au poste Revenus nets de placements.

Lors de la comptabilisation initiale, les dépôts à terme et les billets sont désignés par la société comme étant détenus à des fins de transaction parce que la société juge que l'information financière générée par ce classement est plus pertinente pour les prises de décision et qu'elle permet de mieux évaluer la performance de la société.

Constataion des produits

Les produits tirés des droits ou de l'octroi de licences de productions télévisuelles et cinématographiques et des droits et coûts de distribution sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord de vente ou de licence;
- La production est complétée et livrée;
- La période visée par le contrat de licence a débuté et le client peut commencer l'exploitation, la diffusion ou la vente;
- Les produits sont déterminés ou déterminables;
- Le recouvrement final est raisonnablement sûr.

Les sommes reçues avant que n'aient été remplies toutes les conditions ci-dessus sont comptabilisées comme produits reportés.

Aide gouvernementale

La société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux créés pour soutenir la production et la distribution d'émissions de télévision au Canada. L'aide gouvernementale relative aux productions constatées aux résultats est comptabilisée en diminution des coûts de production lorsqu'elle est reçue sous forme de crédits d'impôt ou qu'elle peut être remboursable en totalité ou en partie selon les produits futurs tirés de certaines productions individuelles, ou à titre de produits selon la nature économique de l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale doit être examinée et approuvée par les autorités gouvernementales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Productions télévisuelles et cinématographiques et droits et coûts de distributio

Productions complétées et en cours

Les productions complétées et en cours représentent le coût non amorti des productions télévisuelles et cinématographiques complétées et en cours jusqu'au moment où la production ou tous les épisodes de la série rencontrent les critères de constatation des produits. Les productions complétées et en cours sont comptabilisées déduction faite des sommes reçues ou à recevoir pour soutenir la production.

Investissements dans des productions

Les investissements dans des productions sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Les investissements dans des productions représentent le coût des investissements de la société dans des productions télévisuelles et cinématographiques qu'elle a développées et produites.

Droits et coûts de distribution

Les droits et coûts de distribution représentent les droits de distribution de films ou d'émissions de télévision acquis par la société et les coûts de distribution encourus en vue de procurer un avantage économique futur, déduction faite des sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les coûts de distribution.

Amortissement et évaluation des productions télévisuelles et cinématographiques et de droits et coûts de distribution

La méthode prévisionnelle par production est utilisée pour amortir les productions et les droits et coûts de distribution selon la proportion des produits bruts réalisés par rapport au total des produits bruts prévisionnels pour une période n'excédant pas 10 ans, lesquels sont estimés par la direction. Les produits bruts prévisionnels tiennent compte des commissions versées aux distributeurs et de la quote-part revenant à certains investisseurs spécifiques. L'amortissement est inclus dans les coûts de production et de distribution.

La valeur nette des productions télévisuelles et cinématographiques et les droits et coûts de distribution est revue périodiquement par la direction et est révisée au besoin, selon l'évaluation par celle-ci des conditions actuelles du marché. La valeur des productions et des droits et coûts de distribution est calculée en fonction des flux de trésorerie futurs estimés non actualisés. Une moins-value équivalant à l'écart entre le coût non amorti et la valeur estimative est constatée à titre de radiation, s'il y a lieu. Cette radiation est alors incluse dans les coûts de production et de distribution.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Projets en développement

Les projets en développement comprennent entre autres les frais d'acquisition des droits de livres, de pièces de théâtre ou de scénarios originaux et les frais d'adaptation de ces projets et sont imputés à la production au début de celle-ci. Toutefois, les projets en développement excluent les frais de publicité, de mise en marché, de promotion et les frais généraux. Les avances ou l'apport de capital reçus de tierces parties en vue de faciliter le développement sont comptabilisés en diminution des coûts des projets en développement. Les projets en développement sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne sont pas recouvrables ou seront abandonnés.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, la période et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Périodes et taux</u>
Améliorations locatives	Linéaire	durée des baux de 5 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

Frais reportés

Les frais reportés au 31 mars 2007 représentent, d'une part, les frais de financement des débetures émises au cours de l'exercice qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de 24 mois à 40 mois et, d'autre part, les frais encourus dans le cadre d'une acquisition d'entreprise qui seront comptabilisés aux éléments acquis ou radiés aux résultats s'il n'y a aucune transaction.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La société comptabilise une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Les écarts d'acquisition sont rattachés à des unités d'exploitation et toute dépréciation possible des écarts d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de chacune des unités d'exploitation à sa juste valeur. Si une dépréciation possible est identifiée, celle-ci est quantifiée en comparant la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur juste valeur.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Résultats de base et dilués par action

La perte par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « A » en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options et des bons de souscription et la méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des débetures convertibles.

Rémunération à base d'actions

La société comptabilise ses options émises selon la méthode de la juste valeur. Le coût de rémunération est inscrit aux résultats au moment de l'octroi et la contrepartie est imputée au surplus d'apport. Toute contrepartie reçue au moment de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au compte de capital-actions, ainsi que le surplus d'apport se rattachant à ces options.

5 - POSTES INHABITUELS

Une perte de valeur de l'écart d'acquisition de 401 409 \$ relié à Altav.tv a été constatée au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007. Cette perte de valeur était due à une révision de la profitabilité attendue de Altav.tv qui était en deçà des prévisions établies lors de l'acquisition de cette société.

En marge de la restructuration des opérations de sa filiale Altav Tutti Frutti Inc., la société a radié des projets en développement ainsi que des investissements dans des productions. Elle a également comptabilisé une perte sur la cession d'équipement de production et provisionné des frais liés à cette restructuration. Ces radiations, pertes et provisions totalisent 658 310 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

De plus, dans le cadre de cette réorganisation et du recentrage de ses activités de production, la société a cédé à une société de production un certain nombre de projets en développement. Puisque la rémunération pour cette cession d'actifs est conditionnelle à la production de ces projets et l'atteinte de divers seuils de profitabilité, aucun montant à recevoir n'a été comptabilisé au 31 mars 2007.

6 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	31 octobre 2007 (7 mois)	31 mars 2007 (12 mois)
Amortissement des productions télévisuelles et cinématographique	1 796 587	6 001 002
Amortissement des droits et coûts de distributeur	24 301	66 812
Radiation des projets en développement	7 878	524 775
Radiation de droits de distributeur	34 800	
Radiation de frais liés à des financements et acquisitions d'entreprise	303 895	
Rémunération à base d'actions	29 389	54 298
Intérêts sur les débetures convertibles	139 832	147 399
Intérêts sur les autres emprunts à long terme	27 161	32 470
Intérêts sur la débeture à court terme	55 989	
Remises d'intérêts en réduction des frais financiers	74 405	

7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec une société détenue par un actionnaire dirigeant ont été conclues dans le cours normal des activités et sont enregistrées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties. Des charges locatives totalisant 61 124 \$ (112 375 \$ au 31 mars 2007) ont été comptabilisées au cours de l'exercice de sept mois terminé le 31 octobre 2007.

Le 31 mars 2007, la société a cessé définitivement ses activités reliées au doublage et à la captation d'événements. Double Altav, une société détenue à 100% par un administrateur de la société, s'est portée acquéreur de l'équipement de production pour la somme de 48 000 \$ dont 36 000 \$ a été payé à la clôture de la transaction, le solde étant encaissable trimestriellement jusqu'au 30 juin 2008. Au 31 octobre 2007, 3 000 \$ a été encaissé. De plus, Double Altav versera à la société un pourcentage des ventes brutes au cours des trois prochains exercices.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

8 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La provision pour impôts sur les bénéfices diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada de 32,02 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 et de 31,02% pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et se détaille comme suit :

	<u>31 octobre 2007</u> <u>(7 mois)</u>	31 mars 2007 (12 mois)
Économie d'impôts sur les bénéfices au taux d'imposition combiné fédéral et provincial	(552 411)	(925 863)
Diminution (augmentation) découlant de		
Provision pour moins-value	513 457	905 006
Éléments non déductibles	11 143	185 399
Écarts temporaires déductibles de l'exercice non constaté	57 038	(27 435)
Utilisation des pertes non constatée:	<u>(29 227)</u>	<u>(137 107)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

Au cours des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 31 mars 2007, la société n'a comptabilisé aucun actif d'impôts futurs relativement à ses pertes d'exploitation.

Au 31 octobre 2007, les pertes de la société et de ses filiales disponibles pour réduire les impôts des exercices futurs sont les suivantes :

Pertes autres qu'en capital expirant en :	\$
2008	618 062
2009	478 956
2013	1 384 250
2014	1 367 482
2025	1 578 486
2026	2 917 488
2027	1 603 550
	<u>9 948 274</u>

Les actifs d'impôts futurs proviennent principalement de pertes autres qu'en capital et se détaillent comme suit :

	<u>31 octobre 2007</u> \$	31 mars 2007 \$
Actifs d'impôts futurs provenant de :		
Pertes autres qu'en capita	3 185 437	2 647 902
Différence entre les valeurs fiscales et comptables des actif	<u>42 111</u>	<u>75 843</u>
	3 227 548	2 723 745
Provision pour moins-value	<u>(2 728 223)</u>	<u>(2 224 420)</u>
Actifs d'impôts futurs nets comptabilisés	<u>499 325</u>	<u>499 325</u>

9 - RÉSULTAT PAR ACTION

Les débetures convertibles, les bons de souscription, les options d'achat d'actions et les actions dont l'émission est conditionnelle n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action pour les exercices terminés les 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 puisque la société a subi des pertes et que leur inclusion aurait un effet antidilutif.

FRV Média Inc.**Notes complémentaires**

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

10 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments d'actif et de passif se détaillent comme suit :

	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	<u>(7 mois)</u>	<u>(12 mois)</u>
	\$	\$
Débiteurs	742 113	(1 766 681)
Frais payés d'avance	12 381	39 375
Productions télévisuelles et cinématographique:	(5 260 933)	(7 140 964)
Droits et coûts de distribution	(350 216)	(340 396)
Solde de prix de vente		112 500
Comptes fournisseurs et charges à paye	(197 135)	453 315
Produits reportés	1 042 065	1 753 046
Activités abandonnées		(830)
	<u>(4 011 725)</u>	<u>(6 890 635)</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	<u>(7 mois)</u>	<u>(12 mois)</u>
	\$	\$
Intérêts versés	98 426	204 508

11 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	\$	\$
Dépôts à terme, entre 4,11 % et 4,15 % (3,25 % et 3,40 % au 31 mars 2007), échéant au plus tard en janvier 2008 (en août 2007 au 31 mars 2007)	78 250	101 402
Billets, 4,55 % (3,90 % au 31 mars 2007), échéant en novembre 2007 (en octobre 2007 au 31 mars 2007)	25 492	21 115
	<u>103 742</u>	<u>122 517</u>

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

12 - ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

Les sommes suivantes sont réservées à des fins spécifiques de développement de marchés internationaux et proviennent de l'émission d'actions de catégorie « A » du 4 novembre 2004 ainsi que de la souscription des débentures du 30 mai 2006 et du 26 juillet 2007 (note 21).

Le 8 mai 2006, le Fonds de solidarité FTQ et le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi ("Fondation CSN") ont accepté qu'une somme de 1 000 000 \$ en capitaux propres faisant partie des 3 000 000 \$ qui ont été payés en novembre 2004 pour financer l'expansion des activités de distribution et d'exportation de la société soit consacrée au développement de l'ensemble des activités de la société et non aux seules activités de distribution et d'exportation.

	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	\$	\$
Dépôts à terme, entre 3,92 % et 4,37 % (4,00 % en mars 2007), échéant au plus tard en décembre 2007 (en avril 2007 au 31 mars 2007)	855 000	300 000
Billets, 4,55 %, (3,90% en mars 2007) échéant en novembre 2007 (en octobre 2007 au 31 mars 2007)	150 000	150 000
	<u>1 005 000</u>	<u>450 000</u>

13 - DÉBITEURS

	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	\$	\$
Comptes clients	1 046 962	1 657 903
Crédits d'impôt à recevoir	2 235 384	2 564 668
Taxes à recevoir	175 691	122 760
Avances et dépôts	149 998	
Autres	2 950	7 767
	<u>3 610 985</u>	<u>4 353 098</u>

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

14 - PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES

	31 octobre 2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Productions complétées et en cours	7 893 389	2 414 672	5 478 717
Projets en développemen	342 662		342 662
	<u>8 236 051</u>	<u>2 414 672</u>	<u>5 821 379</u>

	31 mars 2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Productions complétées et en cours	4 435 642	2 350 247	2 085 395
Projets en développement	279 516		279 516
	<u>4 715 158</u>	<u>2 350 247</u>	<u>2 364 911</u>

Les productions complétées et en cours incluent les coûts de ces productions jusqu'au moment où elles rencontrent les critères de constatation des produits.

Au cours de l'exercice, des intérêts et des frais financiers au montant de 248 580 \$ (499 246 \$ au 31 mars 2007) ont été capitalisés aux coûts de production.

De plus, des montants d'aide gouvernementale et de sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les productions complétées et en cours aux montants de 4 422 573 \$ et 259 390 \$ (8 238 182 \$ et 325 449 \$ au 31 mars 2007) ont été portés en réduction des coûts de production.

Des montants d'aide gouvernementale et des sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les projets en développement totalisent respectivement 258 419 \$ et 150 262 \$ au 31 octobre 2007 (432 900 \$ et 192 527 \$ au 31 mars 2007).

15 - DROITS ET COÛTS DE DISTRIBUTION

	31 octobre 2007	31 mars 2007
	\$	\$
Droits de distribution	726 714	761 514
Coûts directs de distribution à recouvrer	1 330 220	980 004
Amortissement cumulé	(156 733)	(132 432)
Coût non amorti	<u>1 900 201</u>	<u>1 609 086</u>

Un montant d'aide gouvernementale de 25 785 \$ aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 a été porté en réduction des coûts directs de distribution à recouvrer.

16 - SOLDE DE PRIX DE VENTE

Le solde de prix de vente aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 est composé des encaissements prévus suite à la cession des éléments d'actif liés aux activités de gestion d'événements dans le secteur de l'éducation. Au 15 novembre 2007, la société a encaissé le solde de 137 500 \$. Il reste un solde de 25 000 \$ encaissable au plus tard le 15 novembre 2008. Le versement de ce dernier montant a été entièrement provisionné puisqu'il est conditionnel à l'atteinte d'un seuil de performance pré-établi.

17 - IMMOBILISATIONS

	31 octobre 2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	142 842	72 814	70 028
Mobilier et équipement	248 102	164 080	84 022
Équipement informatique	334 903	229 896	105 007
	<u>725 847</u>	<u>466 790</u>	<u>259 057</u>

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

17 - IMMOBILISATIONS (suite)

	31 mars 2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	142 842	56 149	86 693
Mobilier et équipement	246 478	153 105	93 373
Équipement informatique	332 632	207 882	124 750
	<u>721 952</u>	<u>417 136</u>	<u>304 816</u>

18 - DETTES À COURT TERME

	31 octobre 2007	31 mars 2007
	\$	\$
Découvert bancaire		72 454
Emprunts bancaires des productions	5 571 248	3 168 055
Autres emprunts bancaires	144 228	452 646
Crédits renouvelables		200 000
	<u>5 715 476</u>	<u>3 893 155</u>

Les emprunts bancaires de montants autorisés de 15 943 000 \$ sont garantis par une hypothèque mobilière d'un montant de 15 930 200 \$ sur l'universalité des biens meubles et incorporels présents et futurs de la société ainsi que sur l'universalité des biens relatifs à certaines productions et coproductions de la société et des crédits d'impôt remboursables correspondants. Ces emprunts sont également limités par le montant des garanties disponibles. Les emprunts bancaires portent intérêt du taux préférentiel plus 0,75 % au taux préférentiel plus 3,00 % et sont renégociables annuellement. Au 31 octobre 2007, les taux d'intérêt varient de 7 % à 9,25 % (6,75 % à 9,00 % au 31 mars 2007).

Le 3 avril 2007, l'emprunt sous forme de crédits renouvelables a été converti en emprunt à long terme d'un montant de 500 000 \$ (note 22).

Ces emprunts sont remboursables au cours de prochains mois.

19 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 octobre 2007	31 mars 2007
	\$	\$
Redevances sur revenus de distribution à remettre aux investisseurs	680 748	829 060
Autres comptes fournisseurs et charges à payer	1 880 616	1 929 439
	<u>2 561 364</u>	<u>2 758 499</u>

20 - DÉBENTURE NON GARANTIE À COURT TERME

Le 21 juin 2007, la société a encaissé le produit net de 873 600 \$ d'une débenture émise à la Société d'investissements en participations inc. ("SIPAR") d'une valeur nominale de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux de 18% et venant à échéance le 14 avril 2008. Ce financement était conditionnel à la signature d'une lettre d'intention en vue de l'acquisition d'une compagnie active dans le secteur de la distribution. Cette condition a été rencontrée le 15 juin 2007, tel que mentionné à la note 2.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

21 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

	<u>Court terme</u>	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Débeture convertible d'un actionnaire, 8 %, remboursable à partir de mai 2008 par versements trimestriels de 25 000 \$ auxquels s'ajoutent une prime d'intérêts procurant un rendement effectif de 20 %, échéant en février 2009 (a)	93 648	187 295	169 848
Débetures convertibles de deux actionnaires, 10 % capitalisé et composé mensuellement jusqu'au 30 juin 2008, émises en marge de l'accord de novembre 2004 pour le développement de la filiale Delphis Films, remboursable en un seul versement le 31 mai 2011 (b)		859 314	812 500
Débetures convertibles de cinq actionnaires, 10 % payable mensuellement et remboursables le 31 mars 2009 (c)		331 930	311 765
Débetures convertibles de deux actionnaires, 10 % payable mensuellement et remboursables le 31 mars 2010 (c)		280 960	261 300
Débetures convertibles de deux actionnaires, 10 % capitalisé et composé mensuellement jusqu'au 31 août 2009, émises en marge de l'accord de novembre 2004 pour le développement de la filiale Delphis Films, remboursable en un seul versement le 31 août 2012 (d)		762 291	
	93 648	2 421 790	1 555 413

(a) La débeture est convertible en tout temps au gré du détenteur à un prix de conversion par action de 0,30 \$. En cas de défaut, la débeture est convertible, en totalité ou en partie, au gré du détenteur en actions de catégorie « A » à un prix de conversion par action égal au moindre de 0,25 \$ et de tout montant permis et approuvé par les autorités réglementaires. Une prime d'intérêts de 17 447 \$ (21 050 \$ au 31 mars 2007) a été capitalisée à la débeture convertible au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice, l'échéance d'août 2008 a été reportée en février 2009.

(b) Le 30 mai 2006, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN ont souscrit une somme de 750 000 \$ en débetures pour l'acquisition de droits de distribution. Ces débetures sont convertibles au gré des porteurs en actions de catégorie « A » à un prix égal à la moyenne pondérée du cours de l'action pendant les 20 derniers jours précédant la conversion. Ces débetures s'inscrivent en marge de l'accord de novembre 2004 qui prévoyait que le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN souscriraient jusqu'à 3 000 000 \$ de débetures convertibles à la demande de la société pour le développement de la filiale, Delphis Films Inc.

(c) La Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds d'investissement de la culture et des communications et trois autres actionnaires de la société, dont deux dirigeants, ont souscrit pour un montant total de 650 000 \$ en nouvelles débetures convertibles émises en deux tranches, soit une première tranche au montant de 350 000 \$ émise le 16 juin 2006 et une seconde tranche au montant de 300 000 \$ émise le 27 novembre 2006.

Ces débetures convertibles, assujetties à certaines conditions de performance, portent intérêt au taux annuel de 10 % payable mensuellement et sont remboursables le 31 mars 2009 dans le cas de la première tranche et le 31 mars 2010 dans le cas de la deuxième tranche. En tout temps, avant leur échéance, les débetures pourront être converties, à la demande du porteur, en actions de catégorie « A » de la société à un prix de 0,40 \$. En avril 2007, les détenteurs de ces débetures ont accepté de reporter le paiement mensuel des intérêts pour une période d'un an.

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

21 - DÉBENTURES CONVERTIBLES (SUITE)

Puisque ces débetures comprennent un droit de conversion, cette option a été évaluée à 93 000 \$ en utilisant un modèle financier et ce montant a été comptabilisé aux capitaux propres de la société sous la rubrique "Composante capitaux propres des débetures convertibles".

(d) Le 26 juillet 2007, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN ont souscrit une somme de 750 000 \$ en débetures. Ces débetures sont convertibles au gré des porteurs en actions de catégorie "A" à un prix égal à la moyenne pondérée du cours de l'action pendant les 20 derniers jours précédant la conversion. Elles s'inscrivent en marge de l'accord de novembre 2004 et amendé le 16 juin 2006 qui prévoyait que le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN souscriraient jusqu'à 3 000 000 \$ de débetures convertibles à la demande de la société pour le développement de la filiale, Delphis Films Inc.

22 - AUTRES EMPRUNTS À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	\$	\$	\$
Effet à payer, garanti par un placement réservé au taux préférentiel (6,25 % au 31 octobre 2007 6% au 31 mars 2007), remboursable par versement: mensuels de 2 865 \$, intérêts en sus, échéant en décembre 2007	4 427	4 427	24 479
Emprunt à terme, garanti par l'universalité des biens de la société, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 1 % (9,25 % au 31 octobre 2007; 9 % au 31 mars 2007), remboursable par versements mensuels de 4 200 \$, échéant en juin 2008	33 600	33 600	63 000
Emprunt à terme, garanti par l'universalité des biens de la société, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 5 % (13,25 % au 31 octobre 2007; 13 % au 31 mars 2007), remboursable par versements mensuels de 1 675 \$, échéant en mai 2008	11 725	11 725	23 450
Emprunt à terme, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 1 % (7,25 % au 31 octobre 2007; 7 % au 31 mars 2007) remboursable par versements mensuels de 2 777 \$, échéant en octobre 2008	33 333	36 111	55 556
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque mobilière de 108 000 \$ sur l'universalité des biens d'une filiale portant intérêt au taux de base du prêteur plus 4 % (12,25 % au 31 octobre 2007; 12 % au 31 mars 2007), remboursable par versements mensuels de 1 500 \$, échéant en janvier 2011	18 000	60 000	69 000
Emprunt sans intérêt remboursable par versement: annuels de 18 750 \$, venant à échéance en janvier 2008	18 750	18 750	22 500
Emprunt au taux de 2,5 %, remboursable par versement: mensuels de 452 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2008	5 029	7 596	9 272
Emprunt au taux de 11 %, remboursable par versement: mensuels de 1 170 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2009	9 840	20 764	23 223

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

22 - AUTRES EMPRUNTS À LONG TERME (SUITE)

	<u>Court terme</u>	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	\$	\$	\$
Emprunt sans intérêt, remboursable par versement: annuels de 22 825\$ à partir de janvier 2008	22 825	89 831	86 081
Emprunt garanti par une hypothèque mobilière du même montant sur l'universalité des biens de la société au taux préférentiel majoré de 3 % (9,25 % au 31 octobre 2007), remboursable par versements mensuels de 20 850 \$ à compter du 1er avril 2008 échéant en mars 2010	145 950	500 000	
	303 480	782 804	376 561

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 303 480 \$ en 2008, 306 209 \$ en 2009, 145 759 \$ en 2010 et 27 356 \$ en 2011.

23 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Le capital-actions autorisé se détaille en un nombre illimité et sans valeur nominale ou valeur au pair d'actions de catégorie « A », avec droit de vote et participantes.

	<u>31 octobre 2007</u>	<u>31 mars 2007</u>
	\$	\$
Émis et payé		
37 259 923 actions de catégorie « A »	10 089 211	10 089 211
781 250 bons de souscription (1 081 250 bons de souscription au 31 mars 2007)	62 983	80 680
	10 152 194	10 169 891

Le 3 août 2006, le Fonds d'investissement Actions-croissance PME Inc. ("Fonds d'investissement") a investi un montant total de 500 000 \$ en fonds propres de la société dans le cadre d'un placement privé. Aux termes de ce placement privé, le Fonds d'investissement a acquis 1 562 500 unités à un prix de 0,32 \$ l'unité; chaque unité étant composée d'une action de catégorie « A » et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra au Fonds d'investissement de souscrire une action de catégorie « A » de la société au prix de 0,40 \$ l'action d'ici le 3 février 2008. Aux termes de ce placement, 1 562 500 actions de catégorie « A » et 781 250 bons de souscription ont été émis.

La société est assujettie à certaines clauses restrictives dont les principales sont le maintien de certains ratios financiers dont deux ne sont pas respectés au 31 octobre 2007. Subséquemment à la fin de l'exercice la société a toutefois obtenu une lettre de tolérance à l'égard de ces ratios au 31 octobre 2007.

Un sommaire de la situation aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 des bons de souscription et des changements survenus au cours de l'exercice est présenté ci-après :

	<u>31 octobre 2007</u>		<u>31 mars 2007</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
		\$		\$
Solde au début	1 081 250	80 680	4 512 739	679 097
Attribués			781 250	62 983
Expirés	(300 000)	(17 697)	(4 212 739)	(661 400)
Solde à la fin	781 250	62 983	1 081 250	80 680

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

24 - RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La société a un régime d'options d'achat d'actions lui permettant d'émettre à l'intention de ses administrateurs, dirigeants et employés un total d'options représentant 10 % des actions de catégorie « A » émises et en circulation. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, 86 000 options ont été accordées à un prix de 0,15 \$ (439 800 options accordées à des prix variant de 0,14 \$ à 0,25 \$ au 31 mars 2007). Le prix d'exercice de chaque option est fixé par la direction de la société et ne peut être inférieur à la valeur marchande à la date d'attribution. La durée maximale d'une option est de 10 ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 a été estimée lors de leur attribution à l'aide du modèle Black and Scholes d'évaluation du prix des options en tenant compte d'une durée estimative des options de 10 ans (5 ans au 31 mars 2007), d'un taux d'intérêt semi-annuel sans risque de 3,75 % (4,16 % au 31 mars 2007), d'aucun dividende prévu et d'une volatilité de 100 % (94% au 31 mars 2007). Une charge de rémunération est imputée sur la période d'acquisition des options qui varie de 0 à 3 ans et s'élève à 29 389 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (54 298 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2007).

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 est de 0,14 \$ (0,21 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2007).

Un sommaire de la situation aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 des options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés de la société et des changements survenus au cours de l'exercice est présenté ci-après :

	31 octobre 2007		31 mars 2007	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	1 447 800	0,25	1 237 000	0,27
Attribuées	86 000	0,15	439 800	0,21
Expirées et éteintes	(622 000)	0,25	(229 000)	0,27
Solde à la fin	<u>911 800</u>	<u>0,24</u>	<u>1 447 800</u>	<u>0,25</u>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>836 800</u>		<u>1 292 800</u>	

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 octobre 2007.

Prix d'exercice	Options en cours		Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours au 31 octobre 2007	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2007	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante
0,14 \$	5 000	4	5 000	4
0,15 \$	20 000	4	20 000	4
0,15 \$	86 000	9	86 000	9
0,16 \$	38 800	4	38 800	4
0,18 \$	158 000	4	83 000	4
0,23 \$	64 000	4	64 000	4
0,25 \$	410 000	3	410 000	3
0,35 \$	30 000	2	30 000	2
0,40 \$	100 000	2	100 000	2
	<u>911 800</u>		<u>836 800</u>	

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

25 - ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

La société s'est engagée d'après des contrats de location conclus avec une société détenue par un actionnaire dirigeant et échéant en avril 2010 à verser une somme de 144 016 \$ pour des espaces à bureaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 58 627 \$ en 2008, 60 093 \$ en 2009 et 25 296 \$ en 2010.

De plus, la société s'est engagée d'après des contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en juin 2012 à verser une somme de 428 871 \$ pour des espaces à bureaux, de l'équipement de bureau et du matériel roulant. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 160 007 \$ en 2008, 164 778 \$ en 2009, 88 396 \$ en 2010, 9 960 \$ en 2011 et 5 730 \$ en 2012. Au 31 octobre 2007, un montant de 32 500 \$ (100 000 \$ au 31 mars 2007) est provisionné pour des espaces vacants suite à la restructuration des opérations de la filiale Altau Tutti Frutti Inc.

En vertu d'ententes de partage des produits, la société peut être tenue de payer une partie des produits futurs de distribution relatifs à des productions télévisuelles et cinématographiques au fur et à mesure qu'ils seront gagnés.

Une filiale de la société fait l'objet d'un litige avec les autorités fiscales pour un montant de 28 000 \$. Étant donné que tous les actifs et passifs ont été pris en charge par un garant d'achèvement, la société est d'avis qu'aucun montant n'a à être provisionné aux livres.

En vertu de l'acquisition d'un projet de télésérie en cours de production ainsi que cinq projets de documentaires à divers stades de développement d'une société détenue, lors de la transaction, par deux administrateurs, la société versera une contrepartie conditionnelle équivalant à 15 % du bénéfice d'exploitation éventuellement tiré des projets de documentaires et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 725 000 \$. Advenant la réalisation d'un bénéfice d'exploitation tiré de ces projets, les sommes seront constatées aux résultats.

Le 15 juin 2007, la société a signé une lettre d'intention en vue de faire l'acquisition de Imavision Distribution Inc., un important distributeur DVD sur le marché nord-américain. La contrepartie maximale pour cette acquisition s'élève à 26 000 000 \$ laquelle sera payable en espèces et en actions de catégorie "A" de la société. Il est prévu également qu'une partie du prix d'achat soit conditionnelle à l'atteinte de certains seuils de profitabilité au cours des trois prochaines années. Cette transaction est assujettie à l'obtention et à la clôture du financement requis, à la vérification préalable, à la conclusion d'ententes définitives ainsi qu'aux autorisations réglementaires et aux autres conditions habituelles. Pour financer cette transaction, la société a obtenu des déclarations d'intérêt de la part de partenaires financiers et, au 31 octobre 2007, les négociations sont toujours en cours. De plus, la conclusion du financement entraînera le paiement d'honoraires de sollicitation à des conseillers.

FRV Média Inc.**Notes complémentaires**

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

26 - INFORMATION SECTORIELLE

Les conventions comptables des secteurs sont identiques à celles décrites à la note 4.

La direction évalue le rendement de ces secteurs d'activité d'après les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, de production et de distribution.

Les tableaux suivants présentent des informations sur les résultats des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 et sur l'actif aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007 :

	31 octobre 2007 (7 mois)			
	Production	Distribution	Frais non répartis et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	1 983 084	721 983		2 705 067
Charges d'exploitation, de production et de distribution	2 510 958	931 576	721 710	4 164 244
Perte d'exploitation avant amortissement, frais financiers, revenus nets de placement et perte sur change étrange	(527 874)	(209 593)	(721 710)	(1 459 177)
Acquisitions nettes d'immobilisations	2 046	1 849		3 895
Écarts d'acquisition	2 074 071			2 074 071
Actif total	12 301 806	3 045 524	706 507	16 053 837

	31 mars 2007 (12 mois)			
	Production	Distribution	Frais non répartis et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	8 546 531	2 048 493	45 000	10 640 024
Charges d'exploitation, de production et de distribution	8 737 374	2 292 392	1 114 168	12 143 934
Perte d'exploitation avant amortissement, radiation d'immobilisations, frais financiers, revenus nets de placements et postes inhabituels	(190 843)	(243 899)	(1 069 168)	(1 503 910)
Acquisitions nettes d'immobilisations	14 956	19 370	2 565	36 891
Écarts d'acquisition	2 074 071			2 074 071
Actif total	7 414 915	2 811 231	2 666 109	12 892 255

Les actifs sont situés surtout au Canada. Les revenus étrangers représentent 657 219 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (1 631 512 \$ au 31 mars 2007) et proviennent des territoires suivants selon l'emplacement géographique des clients :

	31 octobre 2007 (7 mois)	31 mars 2007 (12 mois)
États-Unis	17%	15%
Europe	27%	40%
Asie	28%	29%
Amérique Latine	16%	5%
Autres	12%	11%

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

27 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, de l'encaisse et placements réservés se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des emprunts à long terme à taux variable se rapproche de la valeur comptable car elle porte intérêt à des taux qui varient en fonction du taux du marché. La juste valeur des emprunts sans intérêt n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

28 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissements. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société.

La société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de la société exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque auquel la société est exposée.

Le risque de crédit de la société provient principalement des comptes clients. La société n'exige pas de garantie de ses clients. De plus, le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la société aux créances douteuses n'est pas importante.

Les crédits d'impôt à recevoir des gouvernements fédéral et provincial représentent 62 % des débiteurs au 31 octobre 2007 (59 % au 31 mars 2007).

Le solde des débiteurs est réparti entre de nombreux clients, principalement des diffuseurs et des distributeurs. Des montants à recevoir de deux clients excèdent 10 % des comptes clients au 31 octobre 2007, soit 23,2 % et 22,1 % (trois au 31 mars 2007, respectivement 19,8 %, 15,7 % et 10,4%).

Deux clients (deux au 31 mars 2007) représentent plus de 10 % des produits de la société, soit respectivement 21,0 %, 16,6 % des produits de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (18,21 % et 12,52 % au 31 mars 2007).

Risque de change

La société est exposée au risque de change par des échanges commerciaux avec certains pays étrangers. La société n'a procédé à aucun achat d'instruments financiers pour pallier ce risque. Au 31 octobre 2007, les actifs libellés en dollars américains et en Euros représentent de l'encaisse et des débiteurs totalisant respectivement 142 464 \$ US et 56 245 Euros (353 007 \$ US, et 71 853 Euros au 31 mars 2007). À cette même date, les créditeurs libellés en dollars américains et en Euros totalisaient 121 000 \$US et 1 850 Euros (113 544 \$US au 31 mars 2007)

FRV Média Inc.

Notes complémentaires

aux 31 octobre 2007 et 31 mars 2007

Risque de taux d'intérêt

La société est également exposée au risque de taux d'intérêt. Au 31 octobre 2007, les dettes à court terme et une partie des emprunts à long terme étaient à taux variable et exposent donc la société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. La société n'a procédé à aucun achat d'instruments financiers pour pallier ce risque.

Les dépôts à terme, le placement en billets, la débenture à court terme, les débentures convertibles et certains emprunts à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs de la société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisant. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

29 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Débentures du Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN

En marge de l'accord intervenue en novembre 2004 avec le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN et amendée le 16 juin 2006, ces derniers prévoyaient souscrire jusqu'à 3 000 000 \$ de débentures convertibles à la demande de la société. Au 31 octobre 2007, un solde de 1 500 000 \$ demeurait disponible et venait à échéance le 4 novembre 2007. L'échéance n'a pas été reportée.